



**HAL**  
open science

# Un roman social catholique au siècle des Lumières : Le Comte de Valmont de l'abbé Gérard

Nicolas Brucker

► **To cite this version:**

Nicolas Brucker. Un roman social catholique au siècle des Lumières : Le Comte de Valmont de l'abbé Gérard. Isabelle Tremblay. Les Lumières catholiques et le roman français, 2019:01, Liverpool University Press, 2019, Oxford University Studies in the Enlightenment, 978-1-786-94141-1. hal-02484698

**HAL Id: hal-02484698**

**<https://hal.science/hal-02484698>**

Submitted on 19 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un roman social catholique au siècle des Lumières : *Le Comte de Valmont* de l'abbé Gérard

Qualifié par la critique de 'phénomène littéraire',<sup>1</sup> *Le Comte de Valmont ou les Égaréments de la raison* s'est rapidement imposé comme le prototype du roman apologétique, transposition dans la fiction narrative du système des preuves de la religion chrétienne. Né dans le derniers tiers du siècle, dans le contexte des luttes qui opposèrent l'Église et le parti philosophique, et à ce titre portant l'empreinte des débats du temps, ce genre sombra avec la société qu'il prétendait défendre. Si *Le Comte de Valmont* se lit encore après la Révolution, et jusque vers 1850, c'est en vertu de la tonalité générale que son auteur a su lui donner. Contrairement à Crillon, Gauchat ou Barruel, l'abbé Gérard a volontairement estompé la dimension polémique, et choisi de privilégier, notamment dans la suite qu'il donne en 1776, le tableau positif du christianisme, de ses bienfaits, de son utilité, notamment sociale et politique. Il a exposé la pensée sociale catholique telle qu'elle s'est fixée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et a ainsi ouvert la voie au roman social catholique, dont le XIX<sup>e</sup> siècle donnera de plus amples illustrations. La première partie, parue en 1774, contient les égarements auxquels le jeune comte de Valmont avait cédé, puis le retour à la vertu et à la religion, sous l'effet des avis que lui adressa son père. La seconde nous fait retrouver le héros, quelque quinze ans plus tard; il est désormais un témoin vivant de la vérité de la religion qu'il professe. Sa conduite irréprochable, à la cour, à la guerre, dans son gouvernement, prouve la supériorité du christianisme, tant d'un point de vue moral, social que politique. L'apologie par les faits se prolonge dans un plan de réforme, que la fiction simule, sur la base de modèles tirés de l'histoire récente, et où la religion joue un rôle décisif. Cette suite se ressent des espoirs qu'a pu faire naître dans le parti clérical l'avènement d'un nouveau monarque. La société, au bénéfice de cet élan, va-t-elle enfin se christianiser ? C'est le pari que fait *Le Comte de Valmont*.

### De l'histoire à la fiction

La méfiance qu'inspire la fiction en général, et le roman en particulier, est trop commune pour qu'on s'y attarde. Elle est partagée par tous les moralistes. Gérard n'y fait pas exception. Il se fend dans l'Avertissement de son roman d'un discours de dénégation conforme aux lois du genre, mais qui dans son cas prend un relief supplémentaire. En recourant au genre épistolaire, il entend se défendre du soupçon de donner dans le fabuleux. Mais cela ne suffit pas : il double son texte d'un système de notes, qui en manifestant les sources de l'inspiration, le rattache à la référence. C'est sans doute la grande originalité du roman; on en trouverait difficilement un équivalent dans l'histoire littéraire. Les notes, qui comptent pour un quart du texte total, traduisent une préoccupation partagée par l'ensemble des écrivains catholiques. Comment justifier l'invention littéraire ? Comment la laver de tout soupçon de supercherie ? En livrant au lecteur, sous la forme de citations, parfois accompagnées de commentaires de sa main, les dossiers documentaires qui lui ont servi à imaginer les situations et les caractères de la fiction, Gérard espère échapper au soupçon. Plus encore, il dévoile par le jeu des notes le processus même de son invention littéraire. Son travail consiste en effet à tirer de l'histoire des éléments dont il efface ensuite la singularité contextuelle; il procède par généralisation et abstraction des données particulières. Adoptant sur l'histoire l'approche d'un spécialiste de la pédagogie morale, il y puise des leçons, qu'il transfère, moyennant quelques aménagements, à la vie de ses personnages. Les centaines de notes qui émaillent les tomes IV et V, tirées d'historiens et de chroniqueurs, ont donc le double but de justifier la fiction de tout reproche de futilité, et de permettre au lecteur de remonter à la source des situations morales mises en scène.

---

<sup>1</sup> *Année littéraire*, 1781, VII, lettre 1, p.3. Pour une étude exhaustive de la réception critique du roman, voir Nicolas Brucker, *Une Réception chrétienne des Lumières. Le Comte de Valmont de l'Abbé Gérard* (Paris, 2006), p.224-233.

Cette construction à deux étages induit un double niveau de lecture : à l'étage supérieur, la fiction qui n'est pas ancrée dans un temps ni dans un lieu; à l'étage inférieur, les notes qui parfois s'organisent en un récit secondaire, et qui contextualisent la trame du récit fictif. Dans ce va-et-vient d'un niveau à l'autre, le lecteur finit par percevoir, mieux que par de longs propos préfaciels, le pouvoir de la fiction. Produite à partir de l'histoire selon un processus de désingularisation, mais toujours raccordée à celle-ci par un lien implicite, elle acquiert en efficacité didactique ce qu'elle a perdu en réalisme: . Aussi a-t-elle considérablement perdu en réalisme; dd'où l'appellation de 'roman moral' que les critiques contemporains ont parfois appliquée au *Comte de Valmont*, mais que Gérard a toujours récusée. L'entrecroisement de l'histoire et de la fiction, l'une empruntant à l'autre ses propriétés, conduit, selon Paul Ricœur, à une historicisation de la fiction et à une fictionnalisation de l'histoire. La fiction paraît quasi historique, tandis que l'histoire se lit comme un texte quasi fictif. Cet entrelacement n'affaiblit pas pourtant pas ce que le philosophe appelle la 'représentance' de l'histoire, à savoir sa capacité à se raccorder à la référence, mais bien au contraire 'contribue à l'accomplir'.<sup>2</sup> On voit tout le bénéfice qu'un moraliste et pédagogue peut tirer d'un tel chassé-croisé: en accomplissant fictivement la référence historique, le roman subit une promotion : il est une histoire qui aurait pu être, et par là relève du possible, donc du réalisable.

En distribuant sur deux espaces textuels séparés la fiction morale et la source référentielle, l'auteur se soustrait à l'obligation d'enfermer ses situations dans une époque déterminée. Si les événements évoqués en notes se déroulent pour l'essentiel entre 1680 et 1750, de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg à la Guerre de Succession d'Autriche, la chronologie diégétique ne répond à aucun principe de correspondance globale. Tout au plus cherchera-t-on des équivalences ponctuelles, touchant les faits ou les caractères. Les conflits militaires, les négociations diplomatiques, les figures héroïques de princes ou d'officiers, dont les notes nous informent, tendent à l'arrière de la fiction une riche et mouvante tapisserie. S'y déploient les faits d'armes de personnages que l'histoire nationale, alors en cours de constitution,<sup>3</sup> a déjà consacrés. Après Joinville, Duguesclin, Bayard et Crillon, dit le Brave, viennent les noms de maréchaux, Fabert et Turenne pour le XVII<sup>e</sup> siècle, Catinat, Villeroy, Villars, Saxe, Belle-Isle et Maillebois pour le présent siècle. Deux militaires bénéficient pourtant d'un traitement particulier : Noailles et Du Muy.

Les *Mémoires politiques et militaires* de l'abbé Millot, mais aussi ses *Éléments d'histoire* sont largement exploités. Gérard s'inspire de la vie d'Anne Jules de Noailles (1650-1708), qui fut gouverneur du Languedoc de 1682 à 1689, et de son fils Adrien Maurice (1678-1766), tous deux ducs, pairs et maréchaux de France. Engagés dans plusieurs conflits, aux côtés de leurs souverains respectifs, ils ont donné le modèle des épisodes guerriers du roman, en particulier des manœuvres où Valmont pâtit de la mésentente qui l'oppose à son lieutenant général, et qui, en mettant en péril l'issue de la bataille, vaudra au héros d'être accusé de forfaiture. L'original de ce commandant en second, tiré de l'histoire de Noailles père, est Langalerie, 'officier inconsideré et vain',<sup>4</sup> et, pour ce qui est du fils, Gramont, qui, alors que son chef comptait l'emporter par le seul moyen de l'artillerie, 'quitta témérairement son poste, entraîna une partie des troupes, fit perdre l'avantage de la situation, rendit les batteries inutiles'.<sup>5</sup> Qualifié par Millot de 'bienfaisant, affable, bon avec dignité, ferme avec douceur',<sup>6</sup> Anne Jules de Noailles, qui était chargé d'organiser la répression contre les protestants en Languedoc, agit

---

<sup>2</sup> Paul Ricœur, *Temps et récit 3. Le temps raconté* (Paris, 1985), p.337.

<sup>3</sup> Gérard tire l'essentiel de son information de l'*Histoire de France* de Velly, continuée par Villaret et Garnier, mais aussi des travaux de l'abbé Millot, et pour l'histoire antique de Le Beau.

<sup>4</sup> Millot, *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV* (Paris, Moutard, 1777), t.1, p.164.

<sup>5</sup> Millot, *Éléments d'histoire de France* (Paris, Artaud, 1802), t.3, p.310.

<sup>6</sup> Millot, *Mémoires politiques et militaires*, t.1, p.11-12.

avec sagesse et modération. Il établit des lazaristes pour aller ‘prêcher de village en village’, protège les arts et les lettres, encourage le commerce, l’agriculture et l’activité manufacturière, conduit des travaux visant à améliorer les voies de communication. Bref, il est le prototype du gouverneur éclairé qui en tout agit pour le bien de sa province.

L’autre courtisan et militaire que Gérard prend pour modèle est Louis Nicolas Victor de Félix d'Ollières, comte du Muy (1711-1775), ancien menin du dauphin Louis Ferdinand et membre du parti dévot.<sup>7</sup> ‘Ses plaisirs sont de soulager la misère, de protéger l’innocence, de soutenir la vertu’, écrit de lui Roubaud de Tresseol.<sup>8</sup> Dans son oraison funèbre, le très rigoriste évêque de Senez, Jean-Baptiste de Beauvais, dresse le portrait d’un homme vertueux jusqu’à l’ascétisme, d’une piété exemplaire, héritier de l’antique chevalerie, pour le proposer en modèle à la noblesse française. Il l’oppose au siècle des Lumières, synonyme d’incrédulité et de corruption morale : il a conservé ‘au milieu des ruines de son siècle toute l’austérité des anciennes mœurs’.<sup>9</sup> La vie de Muy est une apologie en actes de la vie chrétienne. Elle prouve aussi que la piété la plus exacte peut se concilier avec la profession des armes. La question, débattue par l’abbé Fleury dans un opuscule, *Le Soldat chrétien*, qui ne parut à titre posthume qu’en 1772,<sup>10</sup> est au cœur des préoccupations des moralistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci soulignent les périls auxquels la vie des camps expose les fils de famille : la dissipation, le jeu, les femmes, les duels, le libertinage intellectuel sont plus dangereux que les combats, dans la mesure où ils altèrent les mœurs et la piété du jeune officier, le détournant finalement de ses devoirs d’état. En insistant sur la compatibilité de la dévotion et de la vie militaire, dans le droit fil de la théorie salésienne de l’accomplissement du salut dans le monde, les auteurs entendent réaffirmer le rôle civilisateur de la religion, et son influence sur la classe la plus élevée, la noblesse d’épée, de qui dépend l’avenir de la nation.

La légende qui entoure le comte de Muy est liée à celle du dauphin Louis Ferdinand, dont le mythe, réplique de celui du duc de Bourgogne, père de Louis XV, est entretenu par des hagiographes patentés. L’abbé Proyard est l’auteur d’une *Vie du Dauphin père de Louis XVI*, qui connut un vif succès, si l’on en juge par le grand nombre d’éditions.<sup>11</sup> Gérard en cite de longs extraits dans les notes de la lettre 52, alors que la première édition ne paraît qu’en 1777. Sans doute aura-t-il eu communication du manuscrit. Les vertus de comte faisant écho à celles du prince, s’impose l’idée que ces hommes étaient faits pour gouverner ensemble, l’un comme roi, l’autre comme ministre. Gérard ne cesse de revenir dans ses notes sur le dauphin dont le souvenir le hante littéralement. Il est convaincu que sa mort prématurée est pour la France une perte terrible, mais que sa pensée politique va survivre dans la personne de son fils. On raconte qu’à la mort de Louis XV, on remit au nouveau roi une cassette contenant le testament politique de son père, destiné à guider l’action du jeune monarque. La transmission secrète d’une sagesse entretient le mythe d’un gouvernement inspiré par des voies supérieures.<sup>12</sup> Gérard transpose cette pratique dans son roman, quand Valmont communique à son propre fils la synthèse des entretiens qu’il eut jadis avec le marquis, intitulée ‘Le Fruit des leçons de mon père, et mon

---

<sup>7</sup> Voir Bernard Hours, *La Vertu et le secret. Le dauphin, fils de Louis XV* (Paris, 2006), p. 71-75.

<sup>8</sup> Roubaud de Tresseol, *Éloge de M. le Maréchal du Muy* (Paris, Barrois, 1778), p.25. Cette phrase est reprise par tous les polygraphes. Voir Feller, *Dictionnaire historique* (Augsbourg, 1783), t.4, p.676.

<sup>9</sup> Mgr de Beauvais, *Oraison funèbre de [...] Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy* (Paris, Imprimerie royale, 1776), p.22.

<sup>10</sup> Voir Fabrice Preyat, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV* (Berlin, 2007), p.168 et suiv.

<sup>11</sup> B. Hours en compte 5 au XVIII<sup>e</sup> siècle et 22 au XIX<sup>e</sup> siècle. *La Vertu et le secret*, p. 368.

<sup>12</sup> « Que ne puis-je vous introduire dans le secret de cette vertueuse politique ! », déplore l’évêque de Senez. *Oraison funèbre*, p.27.

plan de conduite au milieu du monde' (V, p.341-359),<sup>13</sup> qui est l'exact pendant du code d'incrédulité qui clôt la première partie.

Les personnages du roman invoquent eux-mêmes le modèle des grands ancêtres, et l'illustration souligne encore le lien entre la fiction et l'histoire. La reine Blanche, dont le souvenir revient dans les années du règne de Louis XVI, est l'objet de deux estampes, l'une la présentant en train de nourrir le futur saint Louis, l'autre en train d'instruire ses enfants.<sup>14</sup> Les références historiques saturent l'arrière-plan de la fiction, à tel point que l'imagination créatrice s'en trouve neutralisée. Il n'advient rien d'original dans les faits racontés, puisqu'ils sont déjà advenus, dans les coordonnées spatiales et temporelles du monde du lecteur. Il n'est pas jusqu'aux égarements de Valmont, dont l'éditeur des lettres n'avouera plus tard avoir fourni par sa jeunesse tumultueuse l'exact modèle.<sup>15</sup> Ce refus de toute invention, qui restreint considérablement les possibilités narratives de la fiction, témoigne d'une volonté de subordonner la vérité romanesque à la vérité historique, et d'orienter le lecteur vers la réflexion morale que celle-ci doit faire naître, mais aussi vers une approche renouvelée de la question sociale.

### **La fiction sociale catholique**

La réflexion sociale de Gérard se présente comme une réponse au paradoxe de Bayle. Il est essentiel de réfuter la thèse selon laquelle la religion n'influe pas sur le comportement social, ou n'influe que pour produire divisions ou dissensions. Après avoir prouvé *par principes* l'antiquité, la vérité et la sainteté de la religion chrétienne, l'auteur cherche à en fonder la valeur sociale. Les tomes IV et V, tant par le contenu des lettres que par les notes historiques, s'emploient à en établir la preuve.

La lettre 64 décrit sous la plume d'une femme, Émilie, l'épouse du comte, les réformes menées par ce dernier dans la province dont il a reçu la charge, province méridionale qu'on peut identifier au Languedoc. Il importe de situer le contexte de ces pages, écrites vers 1775, c'est-à-dire d'une part après la réforme Maupeou, qui marquait un premier pas vers une monarchie constitutionnelle, et son annulation par le jeune Louis XVI, qui signifia au contraire un retour aux anciens usages, et d'autre part dans l'actualité des changements voulus par le ministre Turgot. Celui-ci avait donné à Limoges, où il était intendant, la mesure de son talent. Il devait appliquer au pays entier les dispositions qu'il avait expérimentées à une échelle réduite. Le réformisme est à la mode. Gérard n'échappe pas à cette tentation. Lui aussi cherche à proposer, sous couvert d'une fiction divertissante et éducative, des mesures concrètes qui soient susceptibles d'apporter un progrès social, mais aussi de résoudre la crise de l'appareil d'État dont les intellectuels signalent la gravité. Il tire ses propositions de la pensée sociale catholique dont il est pétri. Prétendre agir dans le monde pour le transformer ne va pas de soi quand on est chrétien. Marcel Gauchet a analysé la tension entre mobilité et immobilisme dans laquelle s'enferme tout projet, et condamne le religieux à une inaction active.<sup>16</sup> La temporalité est figée dans la commémoration itérative d'un moment inaugural, de sorte que le présent n'existe qu'en tant qu'il réactive le passé mythique. Aussi est-il voué à une immuable fidélité à la source. Au désir d'agir s'oppose la tentation de la retraite. Valmont, exilé par ordre du roi, vit pendant quinze ans totalement coupé de la cour et du monde. Il réalise en cela le programme d'une vie dévote retirée. Son retour aux affaires, à la politique et à la guerre, n'implique aucun

---

<sup>13</sup> Les références au *Comte de Valmont* renvoient à l'édition Bossange, Masson et Besson (an IX, 1801); elles comprennent la tomainson, la lettre et la page.

<sup>14</sup> Respectivement aux lettres I, 10 et II, 42.

<sup>15</sup> *Mémoires de ma vie* (Paris, Blaise, 1810).

<sup>16</sup> 'Le religieux, c'est le principe de mobilité mis au service de l'immobile, c'est le principe de transformation mobilisé pour garantir l'intangibilité des choses, c'est l'énergie du négatif tout entière retournée au profit de l'acceptation et de la reconduction de la loi établie'. Marcel Gauchet, *Le Désenchantement du monde* (Paris, 1985), p.11.

retournement : il revient dans le monde en y important l'esprit de désert, avec l'idée secrète d'entraîner le monde dans un processus de conversion. Il sera dans le monde tout en n'y étant pas, restera étranger aux passions humaines, étonnamment absent et lointain. La vie qu'il mène n'est pas moins ascétique que celle d'un religieux : sobriété alimentaire, rejet des divertissements – jeu ou théâtre – pratique religieuse, inflexibilité morale (IV, 17, p.198-199). Il n'exerce le pouvoir qu'à regret, par un sacrifice consenti de sa tranquillité au bonheur des peuples, et sait qu'il ne le tient que du roi, et en définitive de Dieu lui-même.

Procédant méthodiquement, Valmont commence par constater par lui-même l'étendue des problèmes, avant de chercher à leur donner une solution. Il consulte les autorités locales, associe le plus grand nombre aux décisions qu'il entend prendre, dans l'espoir d'obtenir un consentement général. Les transformations qu'il fait subir au pays touchent les impôts, la défense, le commerce et les mœurs. On ne passera pas en revue tous ces domaines, qui sont le reflet des évolutions rapides que vit en cette fin de siècle la société française, et qui la prépare, alors qu'elle est essentiellement agricole, à entrer dans l'âge industriel. Les aménagements de l'espace socio-économique, imaginés par Gérard, sont conformes au modèle dominant; ils sont l'expression de l'idéal de la civilisation moderne. A l'initiative des changements, on trouve le gouverneur ou le commandant en chef, qui dans les provinces frontalières travaille en plus ou moins bonne intelligence avec l'intendant. Il est à noter qu'ici les relations entre les deux hommes sont parfaites : l'intendant avec lequel Valmont travaille, 'homme droit et intègre dont il avait su se concilier l'attachement et l'estime' (V, 64, p.278), n'est-il pas une réplique d'Henri d'Aguesseau (1638-1716), père du chancelier, avec lequel Noailles collabora durant quelques années de son gouvernement en Languedoc ? Les missions du gouverneur sont multiples : à côté de l'action militaire et diplomatique, il gère la ville, a la responsabilité de la police et de la justice, règle les approvisionnements, notamment en temps de disette, organise les hôpitaux, encadre les minorités religieuses.<sup>17</sup> Lui qui est 'l'homme du prince et l'homme du peuple' (V, 64, p.288), est dépositaire de l'autorité royale, et applique la ligne politique définie par le roi en son conseil. Mais c'est en réalité lui et lui seul qui a l'initiative des projets qu'il met en œuvre. On comprend qu'une telle personnalisation du pouvoir favorise la légende dorée dont les gouverneurs se sont entourés, de leur vivant ou après leur mort.

Dans l'exposé des transformations que le gouverneur fait subir à sa province, une place particulière est faite à l'économie. Si la prospérité est en effet le but visé par l'action du gouvernant, elle ne justifie pas pour autant toutes les pratiques commerciales. La préoccupation morale, qui préside à toutes les initiatives, n'est pas oubliée dans ce domaine. La question du luxe, qui traverse tout le siècle, est très présente dans *Le Comte de Valmont*. Instruisant le monarque, le comte adopte le ton d'un prédicateur pour mieux fustiger 'ce luxe destructeur, qui, pour nourrir l'orgueil, la sensibilité, la mollesse de ses partisans, dévore la substance des malheureux, et arrache le nécessaire à tant d'hommes, pour fournir à quelques autres le superflu' (V, 53, p.167). C'est admettre, sans le dire ouvertement, qu'il est un luxe acceptable, celui qu'exigent les 'bienséances d'état'. On retrouve ici l'idéal de modération de la pensée sociale chrétienne, que nous aurions tendance aujourd'hui à assimiler un peu vite à un lâche conformisme. Pour montrer que le luxe augmente artificiellement les besoins, Gérard convoque toute une série de citations tirées de Melon, Mirabeau, Montesquieu, Marmontel, Rousseau, D'Alembert, et même Helvétius, à qui il fait dire ce qu'il ne dit surtout pas. Audrey Provost a analysé ce type de série, qu'elle qualifie de 'répertoire', notamment dans *Le Comte de Valmont*, et en relève le caractère stéréotypé.<sup>18</sup> L'usage de la note lui est généralement associé. En

---

<sup>17</sup> Voir Guillaume Lasconjarias, *Un Air de majesté. Gouverneurs et commandants militaires dans l'Est de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 2010).

<sup>18</sup> Audrey Provost, *Le Luxe, les Lumières et la Révolution* (Paris, 2014). Voir du même auteur « Le luxe publié au dix-huitième siècle : questions de formes », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 08 | 2011,

reproduisant les mêmes références, les auteurs dessinent autour du lecteur un cadre familial et rassurant. Gérard se conforme à cette pratique, que l'usage extensif des notes systématise et amplifie. Sa sélection est rigoureusement conforme au canon citationnel, comme le prouvent par exemple les longs extraits de *L'Ami des hommes*, qui est, de l'avis d'Audrey Provost, un des ouvrages les plus fréquemment cités.

Au luxe, jugé responsable de la corruption des mœurs, du déclin de la société d'ordres et de la perte du prestige de la noblesse, est opposé le modèle d'une économie sobre, alliant prospérité et austérité. Le partage des richesses, qui doit concourir au bonheur du plus grand nombre, permet aux nantis d'exercer une œuvre de bienfaisance, gage de salut personnel, d'harmonie entre classes et de cohésion sociale. Le thème traverse le roman de part en part : il ouvre la première lettre, dans la description que le marquis donne des plaisirs champêtres qu'il goûte loin de la cour; il clôt la dernière du tome III qui dépeint le spectacle d'une famille heureuse; il trouve ensuite d'autres illustrations dans les épreuves que le juste endure, fort de la paix intérieure qui l'habite. Gérard tente de réaliser une synthèse entre l'espérance chrétienne et le bonheur terrestre, de façon à montrer la compatibilité entre le christianisme et la vie en société. Par-là, la religion ne subit pas tant une mondanisation, comme on l'a dit parfois, qu'elle ne cherche à soumettre à son empire les espaces de vie sociale qui lui échappent, au prix de surprenantes associations ou de curieuses torsions sémantiques.<sup>19</sup> Pratiquer sa religion rend heureux dès ici-bas; et si la religion est bienfaisante, elle l'est d'abord en faveur de ceux qui la pratiquent. C'est un monde de gens heureux dont *Le Comte de Valmont* offre le tableau.

La dynamique de transformation du paysage socio-économique, appelée par le réformisme porté par les idées nouvelles, est largement neutralisée par une tendance inverse à l'immobilisme. Le modèle social défendu par Gérard est celui de la société d'ordres, qui fait une place aux corps intermédiaires et, naturellement, défend les prérogatives de l'Église face aux parlements. Ce modèle s'autorise du mythe d'une France monarchique et chrétienne, alimenté, comme on l'a vu, par des références aux ancêtres, héros fondateurs et hommes providentiels. Le mérite tient une place moindre que la naissance. C'est celle-ci qui détermine les honneurs et les places. La famille, cellule de base de la société, est 'en petit l'image d'un État qui n'est que l'assemblage de plusieurs familles',<sup>20</sup> comme l'écrit l'abbé Fleury. De fait, le paternalisme s'exerce tant dans la famille ou dans la 'maison', qui inclut les domestiques, que dans l'État. Le roi est un père pour ses sujets, et les gouverneurs qui le représentent exercent par délégation cette paternité sur leurs administrés. Tout ce qui pourrait empêcher cette relation filiale est suspect : ainsi des commis, agents ou officiers qui s'interposeraient entre le particulier et son seigneur. On sait à quels obstacles se heurte l'Ingénu, dans le célèbre conte de Voltaire, quand il prétend parler au roi. La propriété est à côté de la naissance et de la famille un troisième pilier de la société catholique. Gérard expose longuement dans les notes les principes fondant le droit de propriété : née de la volonté de Dieu de donner la terre aux hommes, elle est la première des institutions sociales, elle est conforme à la nature humaine et relève du droit naturel. Elle est à ce titre 'sacrée' (V, 53, p.182).

Le souverain est garant des principes qui ordonnent la société, et dont il incarne et manifeste dans sa personne le caractère divin. Aussi son action s'inscrit-elle dans un cadre contraint à l'extrême. Le gouvernement de Valmont n'est réformiste qu'en ce qu'il corrige de mauvaises pratiques, nées de la corruption et de l'oubli des lois fondamentales. Il réforme en restaurant, guidé qu'il est par un désir de vérité et de justice. Mais c'est aussi l'esprit de charité qui l'anime. L'amour, qui est à l'origine de toute société, en ce qu'il lie les hommes entre eux,

---

mis en ligne le 25 avril 2011, consulté le 10 août 2015. URL : <http://acrh.revues.org/3829> ; DOI : 10.4000/acrh.3829. L'auteur compare *Le Comte de Valmont* et *Le Monarque accompli* de Lanjuinais.

<sup>19</sup> Voir Bernard Plongeron, 'Bonheur et civilisation chrétienne : une nouvelle apologétique après 1760', *SVEC* 154 (1976), p.1637-1655.

<sup>20</sup> François-Xavier Cuche, *Une Pensée sociale catholique. Fleury, La Bruyère, Fénelon* (Paris, 1991), p.190.

est aussi la source et la sanction de toute action politique. Hors de la loi évangélique, il n'est donc pas de vie sociale possible : nouvelle pierre jetée dans le jardin de Bayle et de ses modernes successeurs, mais aussi de Machiavel et des théoriciens du droit des gens. Le plan international ne fait que transposer le principe social actualisé dans l'État. Valmont bannira de ses pratiques diplomatiques la duplicité, la ruse et le secret, manifestant dans ses missions les mêmes vertus qu'il montrait envers son peuple, et cherchant en toutes occasions à œuvrer pour la paix. Il pense, comme Burlamaqui, que la raison d'État ne se justifie 'qu'autant qu'elle se concilie avec l'intérêt commun des nations, ou, ce qui revient au même, avec les règles invariables de la bonne foi, de la justice et de l'humanité'.<sup>21</sup> Ses ennemis ne tarderont pas à lui en faire le plus vif reproche, ce qui entraînera pour quelque temps sa disgrâce et son emprisonnement. Mais, loin de protester contre l'injustice subie, il accepte avec joie un sort qui est une conséquence directe de sa condition. La loi d'amour, qui génère les lois positives du royaume, est au-dessus de la personne du roi; en lui donnant le sceptre, elle le charge aussi d'une croix (IV, 17, p.191). Le caractère oblatif de l'exercice du pouvoir confère à celui qui l'exerce une dimension sacrée, qui le met hors de portée des hommes, et lui trace un destin merveilleux, que des actes consigneront pour les confier à la mémoire des générations futures.

Plus que tout, le souverain se doit de sauvegarder l'unité du corps social, en éliminant au besoin les sources de division intestine, mais aussi en modérant le mécanisme de la concurrence commerciale. De même que la famille est unie dans la dépendance réciproque de ses membres, de même la société doit manifester dans ses parties articulées au tout une exacte harmonie, image temporelle de la mystique communion. Parmi les mesures prises par Valmont dans sa généralité, deux touchent la question de la défense de l'unité : la lutte contre l'hérésie et l'interdiction des mauvais livres. La manière dont Anne Jules de Noailles avait mené en Languedoc la répression ordonnée par le roi, en application de l'Édit de Fontainebleau, était favorablement jugée par l'abbé Millot. Gérard adopte le même point de vue, qui se veut éclairé, emboîtant le pas à l'abbé philosophe,<sup>22</sup> et transpose dans la fiction cette gestion à la fois ferme et souple des soulèvements calvinistes. Comme Millot, qui conte comment Noailles fait jouer aux évêques un rôle décisif, en les faisant œuvrer à la conversion des protestants, il mobilise dans son récit la hiérarchie ecclésiastique du sommet à la base, pour la lancer dans une action évangélisatrice de grande envergure. Le clergé, dont la mission première est la conversion de l'homme pécheur, doit prêcher l'Évangile par des moyens évangéliques. Au '*compelle eos intrare*', il préfère des voies plus douces et plus humaines.

La douceur et l'humanité ne s'appliquent cependant pas aux esprits séditieux qui dans leurs livres répandent des idées attentatoires à l'autorité du trône et de l'autel. Gérard prêche une restriction de la liberté de la presse, l'interdiction des 'mauvais livres', un contrôle accru de la librairie, une application stricte des lois pour les contrevenants. Il se fait l'écho fidèle des remontrances adressées au roi lors de l'Assemblée du clergé de 1775. Écrite au moment où paraît l'*Avertissement sur les dangers de l'incrédulité*, qu'on doit à Loménie de Brienne, cette lettre se ressent de la détermination de l'Église à réagir aux offensives du parti philosophique, et plus généralement du climat de rigorisme moral qui se répand dans l'opinion. Comme la punition cohabite avec la récompense, Valmont prévoit d'encourager les écrivains qui se seront impliqués dans la défense de la religion. C'est précisément ce que fait régulièrement l'Assemblée du clergé. Gérard, cité comme 'homme de lettres intéressé à la défense de la

---

<sup>21</sup> *Principes du droit naturel* (Genève, Barrillot, 1747), p.223.

<sup>22</sup> Vingt-cinq ans plus tard, et la Révolution derrière lui, Gérard se montre très critique envers l'abbé Millot, 'qui laisse percer, dans tous ses ouvrages, la haine pour tout ce qui tient à la religion' (*Théorie du bonheur*, 1801, p.480). Il reprend à son compte le jugement porté par Barruel dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* (Chiré-en-Montreuil, 1979, t.1, p.124).



religion' en 1775, sera félicité en 1780 et récompensé en 1782.<sup>23</sup> Faut-il lire dans cette référence une intention réflexive, voire un objectif d'auto-promotion ? Gérard ferait-il figurer dans un fragment de son roman, et à l'échelle d'une province, le projet qui parcourt toute son œuvre et la lutte qui sévit dans tout le royaume ? L'effet de réverbération porté par l'auteur sur son personnage est en réalité analogue au décalque du modèle historique sur le héros de fiction, avec cette différence qu'il perturbe la concordance entre la temporalité référentielle et la temporalité fictionnelle. Les péripéties trouvent peu ou prou leurs équivalents dans des faits qui ont une existence historiographique, même récente. L'allusion, à peine voilée, à l'Assemblée de 1775 marque une rupture : elle ramène le lecteur à son quotidien, au cœur d'une actualité brûlante; elle l'amène aussi à reconsidérer ce qu'il est en train de lire : le roman est devenu un factum, il relaie le discours de l'Église, se fait le propagandiste de sa politique et le défenseur de ses intérêts; quant au passé de l'histoire, accompli dans l'ordre de la fiction et virtuel dans l'ordre de sa réception, il est subitement devenu le présent du lecteur. Comment mieux suggérer l'urgence de la lutte antiphilosophique ?

Gérard a largement puisé dans la pensée sociale du Petit Concile, telle que François-Xavier Cuche et à sa suite Fabrice Preyat l'ont patiemment reconstituée. C'est sans doute de Fénelon qu'il se sent le plus proche, en accord en cela avec la sensibilité de son temps. On sait quelle est la fortune de l'évêque de Cambrai dans la pensée et dans les lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>24</sup> La légende s'en empara très tôt pour en faire un prélat pacifique et un héros de la charité.<sup>25</sup> Dans son roman, Gérard fait apparaître son effigie. La retraite champêtre d'un ancien officier est ornée de bustes de grands hommes : à la suite de Turenne, Fabert et Catinat, figure Fénelon (IV, 20, p.210). La pensée de Fénelon s'accorde en bien des points avec les Lumières : sa modération sur le dossier protestant, sa conception du droit des gens et de la paix en Europe, ses réflexes protectionnistes et ses vellétés libérales, sa conception absolutiste du souverain et décentralisée de l'administration, son penchant pour les réformes, sa foi enfin, d'une spiritualité toute intérieure, noble et épurée. Si Gérard ne le cite que rarement, il lui doit beaucoup, à commencer par sa conception de la pédagogie princière et ses applications littéraires.

En resituant Gérard dans le milieu ecclésiastique parisien qui est le sien dans les années 1770, on comprend d'où lui viennent certaines positions, et en même temps on apprécie mieux les choix qui le singularisent. Il est influencé par l'abbé de Crillon pour ce qui touche aux prérogatives de l'Église, et particulièrement du haut-clergé, et partage son point de vue sur la police du livre. Dans les *Mémoires philosophiques du baron de \*\*\**, roman paru en 1777, Crillon formule deux propositions : une réforme de la censure, prévoyant l'accréditation des auteurs auprès du gouvernement et l'obligation de communiquer leurs noms; la nomination d'un prince du sang à la tête de la librairie, chargé de récompenser les écrivains méritants.<sup>26</sup> Il subit aussi l'influence de l'abbé Jean Pey, juriste et apologiste, comme lui dévoué à la défense de la religion. Ses publications tournent plus nettement autour de la question théologico-politique. Celle-ci, relève Didier Masseau, marque un recul dans l'apologétique française de la seconde moitié du siècle.<sup>27</sup> De fait, Gérard ne cite Grotius ou Pufendorf que d'après Burlamaqui, dont les manuels, largement diffusés dans toute l'Europe, sont très appréciés pour leur qualité didactique. Pey a sans aucun doute concouru à initier Gérard aux fondamentaux de la philosophie du droit. Il lui a transmis sa méfiance pour les théoriciens du droit naturel, qu'il

---

<sup>23</sup> N. Brucker, *Une Réception chrétienne des Lumières*, p.20. Didier Masseau, *Les Ennemis des philosophes. L'antiphilosophie au temps des Lumières* (Paris, 2000), p.194-195.

<sup>24</sup> Albert Chérel, *Fénelon au XVIII<sup>e</sup> siècle en France (1715-1820). Son prestige. Son influence* (Paris, 1917).

<sup>25</sup> *Dictionnaire des portraits historiques, anecdotes et traits remarquables des hommes illustres*, t.2 (Paris, Lacombe, 1773), article « Fénelon », p.12-19.

<sup>26</sup> Crillon, *Mémoires philosophiques du baron de \*\*\** (Vienne, 1778), « L'Arrêt », t.1, p.132-149.

<sup>27</sup> Didier Masseau, 'Présence du théologico-politique dans les écrits de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle', dans *Formes littéraires du théologico-politique de la Renaissance au XVIII<sup>e</sup> siècle. Angleterre et Europe*, éd. Jean Pironon et Jacques Wagner (Clermont-Ferrand, 2003), p.353-364.

accuse de donner à la liberté humaine une place prépondérante, au détriment de l'action de la Providence, qui selon lui fonde le droit naturel. Peut-être lui a-t-il aussi inspiré ses convictions absolutistes, sa théorie du souverain, son modèle d'une société hiérarchisée, selon un ordre voulu par Dieu, immuable et sacré, son idée d'une autorité monarchique calquée sur l'autorité paternelle. Ces principes, qui ne sont pas originaux, sont du moins exposés avec clarté dans des ouvrages que Gérard n'aura pas manqué de lire,<sup>28</sup> et ont pu faire l'objet d'échanges lors d'entrevues. Pourtant, force est de constater que le 'bon abbé Gérard', comme le nommera plus tard Mgr Jauffret, évêque de Metz, est très loin de partager l'ardeur combative de ses confrères. Le ton de ses écrits, ses positions dans le débat sont en retrait par rapport à Barruel, Gauchat, Crillon ou Pey. On ne le voit pas soutenir l'argumentation de Novi de Caveyrac pour justifier la Saint-Barthélemy ni prêcher à l'égard des protestants l'intolérance civile. Il se montre aussi plus modéré envers les philosophes, cherchant à tout prix les points de convergence qui les rapprocheraient de la pensée chrétienne, quitte à déformer leurs thèses. Sa stratégie est de ralliement et de conciliation, non d'exclusion ou d'anathème.

La démarche est, dans l'ordre social, analogue à ce qu'elle est dans l'ordre intellectuel. La christianisation de la société menée par Valmont dans sa province, qui prend la forme d'une réévangélisation systématique, s'appuyant sur la publication d'instructions pastorales et de mandements, la prédication et la diffusion dans les familles d'ouvrages édifiants, fait écho à l'activisme du parti dévot, bien implanté à Versailles depuis les années 1680, et dont l'influence ira grandissante. L'inventivité du Petit Concile en matière de pédagogie princière portera ses fruits avec le dernier monarque absolu. Louis XVI, sur les conseils de son gouverneur, ne tirera-t-il pas du *Télémaque* des *Maximes morales et politiques* ? La Vauguyon ne tentera-t-il pas de poursuivre avec son élève l'œuvre des précepteurs du duc de Bourgogne ? Gérard revendique cet héritage, et en bon prêtre tridentin, partage l'ambition d'une conversion universelle, qui procédant du chef s'étendrait à tous ses sujets. Mais, comme Fénelon, il est aussi tenté par un rêve de dépossession; tantôt mystique, tantôt réformateur, il hésite entre le déni du réel et sa confirmation dans l'action sociale.

### **Le prince chrétien**

En faisant dépendre d'un seul homme l'évangélisation de l'espace social, Gérard personnalise à l'extrême l'action politique. Il suggère que des conseils ou des assemblées, il ne peut rien sortir de bon, et donne à l'énergie morale un rôle décisif dans le succès de l'entreprise. En cela encore il est un fils de Fénelon. Le héros chrétien, à l'école des princes, est prince lui-même, et, destiné à régner un jour, il cultive des talents qui déjà fleurissent et demandent à s'exprimer. Les dauphins qui sans jamais régner firent naître de grandes espérances laissèrent autant de regrets dans l'esprit de leurs contemporains. Les tomes IV et V sont écrits dans l'effervescence qui suit le mariage et l'accession du trône de Louis Auguste. L'élan réformiste qui parcourt certaines lettres ne peut se comprendre en dehors de cette actualité. Gérard, en transposant sur le seigneur les principes éducatifs qui conviennent à un souverain, laisse nettement entendre quel rôle doivent désormais jouer les grands du royaume autour du roi. La polysynodie, même si elle n'eut pas de lendemain, préfigurait un exercice nouveau de la souveraineté, où les grands auraient leur part des décisions qui touchent au gouvernement du pays. Dans cette mesure, l'éducation d'un noble peut se comparer à celle d'un roi. On comprend mieux, dans ces conditions, que Gérard ait pu se mêler de pédagogie princière.

D'abord prédicateur, dans la paroisse populaire de Saint-Merry, en plein cœur de Paris, où il connut le succès, Gérard fut ensuite nommé par l'archevêque chanoine du chapitre de Saint-Louis-du-Louvre. C'est alors qu'il entreprit d'écrire *Le Comte de Valmont*. Pourquoi ce revirement ? La prédication, on le sait, mène généralement aux plus brillants emplois. Lui-

---

<sup>28</sup> Le plus connu est *De l'Autorité des deux puissances* (Strasbourg, Lemarié, 1781).

même explique, dans ses *Mémoires*, qu'on avait songé à lui pour être aumônier des Français à la cour de Vienne, dans un temps où, à la veille du mariage de Marie-Antoinette, la présence française s'y fait de plus en plus intense.<sup>29</sup> Il préféra renoncer, et c'est dans l'antique quartier du Louvre, dans l'ombre d'une maison canoniale qu'il poursuivit son sacerdoce jusqu'à la Révolution. Il se spécialisa dans la production pédagogique, d'abord avec *Le Comte de Valmont*, roman doublement édifiant puisqu'il conte une conversion et ses fruits portés dans la société, ensuite avec *Les Leçons de l'histoire*, manuel d'histoire synoptique. À la même époque Jacob-Nicolas Moreau, le pourfendeur des 'Cacouacs', rédigeait pour son élève le dauphin un *Discours sur l'histoire de France*;<sup>30</sup> il y montrait la Providence à l'œuvre dans l'histoire. Gérard se serait-il vu à la place de l'avocat parisien ? Se serait-il imaginé occuper quelques années plus tard un emploi similaire, au service du futur dauphin de France ? Si tel était le cas, la suite des événements mit à ses rêves un coup d'arrêt définitif.

La pédagogie princière évolue au cours du siècle dans deux directions, comme le montre Pascale Mormiche.<sup>31</sup> D'une part l'instruction est de plus en plus poussée. Le prince ne reçoit pas seulement la formation nécessaire pour se comporter en souverain, mais il bénéficie d'un enseignement complet, cohérent et actualisé. D'autre part la religion occupe dans la formation une place grandissante. Il est loin le temps d'un Louis XIV ignorant jusqu'aux rudiments du christianisme. Désormais la foi des princes est instruite, sinon éclairée, et leur piété s'autorise d'une connaissance des dogmes. Le dauphin Louis Ferdinand a la foi de son grand-père polonais, le duc de Lorraine Stanislas. Il la transmettra à son fils le duc de Berry. Les pratiques pédagogiques évoluent elles aussi. Plus interactives, elles favorisent l'échange, prennent la forme d'une conversation séquencée. L'élève est appelé à porter par écrit ce qu'il aura retenu des entretiens. La même technique s'applique aux lectures, dont l'élève doit faire des extraits. *Le Comte de Valmont* met en scène de telles pratiques, à différents niveaux : dans les situations pédagogiques qu'il narre; dans les lettres échangées entre les correspondants, qui parfois prennent la forme d'entretiens suivis; dans le corps même de l'ouvrage, dans les extraits et les notes, invitant par-là le lecteur à adopter ces méthodes. 'Le Fruit des leçons de mon père', déjà évoqué, a une efficacité didactique double, intradiégétique, pour les personnages qui le liront, et extradiégétique, pour le lecteur qui peut ainsi récapituler l'ensemble des preuves dans une forme synthétique.

Le roman catholique est consubstantiellement *ad usum delphini* : il n'éclaire pas seulement le prince sur ses devoirs, il porte la lumière à toutes les classes de la société. En servant indistinctement au souverain et aux sujets, il unit les uns et les autres dans un même esprit de service. En se plaçant dans la perspective du lecteur postulé par Gérard, le lecteur empirique est initié au pouvoir, il en découvre les règles, les pièges, les exigences. Son éducation politique s'accomplit parallèlement à celle du héros. *Le Comte de Valmont* vise cependant la formation d'une famille non pas souveraine, mais au service des rois, héritière des barons du Moyen Âge, d'un temps où le roi n'était qu'un *primus inter pares*, et plus que le roi concrètement investie dans l'action politique. Mais prince royal ou grand seigneur, le noble, en ce dernier quart du siècle, vit, pense et agit selon des principes standardisés, ceux qu'impose peu à peu la culture bourgeoise. Dans toutes les couches de la société on s'appelle 'papa' et 'maman'. Le père prend soin de ses enfants, et veille personnellement à leur éducation. Ainsi Valmont se charge d'enseigner lui-même à ses fils 'la science du droit naturel, civil et politique' (IV, 17, p.188). L'illustration qui accompagne la lettre est prise d'une gravure d'après un tableau de Charles Monnet, exposé au salon de 1771, et qui fait voir Louis Ferdinand, assis à côté de la dauphine, instruisant ses trois fils. Il porte Artois sur un de ses genoux. Gouverneur

<sup>29</sup> *Mémoires de ma vie*, p.60-61.

<sup>30</sup> *Principes de morale, de politique et de droit public (...) ou Discours sur l'histoire de France* (Paris, Imprimerie royale, 1777-1789), 21 vol.

<sup>31</sup> Pascale Mormiche, *Devenir prince : l'école du pouvoir en France, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 2009).

et précepteur se tiennent en retrait, et écoutent en silence.<sup>32</sup> ‘Quelle école pour les pères !’, indique la légende. Le lecteur est en effet à l’école des princes quand il lit *Le Comte de Valmont*, de princes qui sont des modèles de vertu, mais d’une vertu désormais accessible à tous.

Valmont est un homme unique, comme son épouse Émilie qui ne ressemble en rien aux femmes de son siècle. Sa distinction native, signe d’une élection, loin de lui donner la moindre vanité, lui inspire un sentiment aigu de la mission dont il est investi. ‘Pourquoi, s’écrie-t-il, le Ciel nous a-t-il placés dans un rang un peu plus distingué [...], si ce n’est pour en faire usage en leur [le commun des hommes] faveur ?’ (IV, 10, p.85). Et d’énumérer les devoirs du seigneur : protéger les malheureux contre l’injustice et la tyrannie, arrêter la licence du crime, défendre l’innocence, bref ‘respecter l’humanité’ (IV, 26, p.264). La vertu, quand elle inspire l’action politique, est à la source d’une société unie, pacifique et juste. Elle seule concourt au bonheur individuel et collectif. Son exemple produit un irrésistible entraînement. Aux pièges que lui tendent ses ennemis à la cour, Valmont oppose une parfaite charité, au prix d’un oubli de soi et d’un abandon à la Providence. Il désarme ainsi les méchants, et remplit d’étonnement les tièdes, qui sont légions. Ceux-ci finiront sans doute un jour par être gagnés par le désir d’imiter un si excellent modèle. Si le prince est le premier précepteur de la nation, il est lui-même la matière de son enseignement. En livrant aux regards publics son être tout entier, en ne dérochant rien de sa personne, de ses paroles ni de ses actes, il assure la fonction de gouverner au sens de conduire. On comprend alors que la réflexion politique de Gérard puisse tenir toute dans la seule préoccupation pédagogique. Tout se résout dans l’éducation, préventive, pour ce qui est des passions, qu’il faut tôt endiguer, et formative, pour ce qui est d’apprendre l’art de gouverner. Mais le gouvernement des hommes passe par le gouvernement de l’âme. La religion intervient pour donner au prince cette dimension spirituelle sans laquelle il échouera dans la tâche qui lui est confiée. La pensée sociale catholique qui anime *Le Comte de Valmont*, s’actualisant dans les personnages, les situations et les modes d’écriture, n’est pas en soi originale. Elle porte l’héritage de ces évêques précepteurs qui en faisant la morale aux rois installèrent la religion au cœur de l’appareil d’État. Elle porte plus directement, et plus modestement, la marque d’une société d’ecclésiastiques qui, à un siècle de distance, rêva de rétablir le Petit Concile, et à la suite de Bossuet, Fleury, Fénelon ou Huet, d’exercer sur le cours des événements une action déterminante. C’est dans le domaine éducatif que Gérard choisit de concentrer ses efforts. Son roman, s’il prouve la religion selon la méthode rationaliste alors en vogue, et fustige les libertins en les peignant sous les traits les plus ignobles, vise d’abord à instruire. L’éducation du prince ou du seigneur qui s’y déploie au fil des lettres aboutit en ce gouvernement d’une province méridionale où s’actualisent les principes chrétiens. S’y dévoile le rêve d’une société intégralement religieuse, non en ce qu’elle fusionnerait les deux puissances dans une structure de type théocratique, mais en ce qu’elle est animée de l’intérieur par les valeurs dérivées de l’Évangile. Unie autour du prince, miroir de toutes vertus, elle en glorifie la personne jusque dans ses proches serviteurs, gouverneurs et chefs militaires. Car ceux-ci manifestent les mêmes qualités, et concentrent sur eux la même admiration publique. Loin de se présenter comme une utopie, elle restaure l’origine perdue de la royauté française et des valeurs chevaleresques qui y sont associées. Gérard, en historien qu’il se veut être, prophétise un retour vers le passé, mais un passé qui n’a évidemment jamais existé, sinon dans l’imagination d’historiographes prébendés.

*Le Comte de Valmont* est-il un roman catholique des Lumières ou un roman des Lumières catholiques ? Les apologistes romanciers dénigrent généralement le syntagme, qui se répand dans les années 1770, de ‘Siècle de Lumières’. Ils y voient, à juste titre, la marque de ceux qu’ils appellent les ‘novateurs’, et une volonté de rupture avec le siècle précédent. Leurs Lumières à eux sont permanentes; elles n’ont cessé de briller depuis que Jésus-Christ a institué

---

<sup>32</sup> Pour un commentaire du tableau, on se reportera aux *Mémoires secrets* de Bachaumont, lettre du 14 septembre 1771, t.13 (Londres, Adamson, 1780), p.86-87. Voir aussi P. Mormiche, *Devenir prince*, p.97.

l'Église catholique. Les Lumières sont essentiellement religieuses, et, de leur point de vue, il n'en est pas d'autres. Ce qui éclaire et guide l'action politique, pour le bien public et le bonheur des peuples, c'est, dans l'esprit du monarque, le flambeau de la religion. Par une volonté monopolistique bien compréhensible, les apologistes revendiquent le vocable 'Lumières' à leur usage exclusif. Ils mettent en œuvre différentes stratégies pour annexer à leur cause ceux des textes philosophiques qu'ils estiment, selon leur sensibilité, les plus acceptables. Gérard est de ceux qui va le plus loin dans la récupération des auteurs profanes. Sa houlette de berger va jusqu'à rattraper Bayle ou Helvétius, manifestant ainsi l'ambition, toute pastorale, de ne laisser aucune brebis égarée, mais aussi cherchant à unifier dans un effort conciliateur tout ce qui pense en France, produisant aux yeux du lecteur cultivé, une bibliothèque intégrale d'extraits de la pensée moderne confrontée à la pensée catholique. Neutralisant la nouveauté en vertu du sempiternel '*nihil novi sub sole*', il entend montrer au terme de centaines de pages de notes la primauté et la supériorité des Lumières chrétiennes.

Nicolas BRUCKER  
Université de Lorraine